



Saint Denis, le 6 novembre 2019

Direction de la Veille et la Sécurité Sanitaire Groupement d'intérêt public lutte anti-vectorielle Le Préfet de La Réunion La Directrice Générale de l'ARS OI

Courriel: ARS-OI-LAV-REUNION@ars.sante.fr

Téléphone: 02 62 93 99 43

à

Liste des destinataires in fine

Objet : Journée départementale contre la dengue le 27/11/2019

La Réunion connait une circulation active et ininterrompue du virus de la dengue depuis le début de l'année 2017. Suite à une première vague épidémique en 2018, la situation s'est accentuée en 2019 avec une seconde vague de plus grande ampleur. Le dispositif de surveillance a permis d'identifier près de 25 000 cas de dengue et estime que plus 75 000 personnes ont contracté la dengue au cours de ces deux vagues épidémiques confirmées, entraînant plus de 770 hospitalisations et 20 décès.

Aujourd'hui, le virus dengue continue de circuler à un niveau important sur le territoire réunionnais ce qui laisse présager la survenue d'une nouvelle vague épidémique au retour de l'été austral. Au regard de ces éléments, la mobilisation de tous reste indispensable.

C'est la raison pour laquelle la Préfecture de la Réunion et l'Agence de Santé Océan Indien organisent fin novembre/début décembre une nouvelle campagne de sensibilisation. Celle-ci rappellera l'importance de la réalisation des gestes de prévention par tous et notamment la nécessité pour les malades de bien se protéger afin de limiter la dispersion de la maladie.

A l'occasion de cette campagne, la journée du 27 novembre 2019 sera dédiée à la mobilisation des partenaires dans la lutte contre les moustiques, vecteurs de cette maladie. Comme l'année passée (journée départementale du 18 décembre 2018), cet évènement aura pour objectif de mobiliser et sensibiliser le plus grand nombre de partenaires publics ou privés, aux bons gestes à adopter, afin de les amener à relayer les messages de prévention envers leurs publics cibles, personnels et clientèle le cas échéant, notamment par affichage de supports et conduites d'actions spécifiques.

L'édition de la Journée Départementale 2019 mettra également en avant une nouvelle démarche de communication engageante auprès d'établissements volontaires, dont vous trouverez en pièce jointe des éléments de présentation. L'engagement des structures participantes impliquera la signature d'une charte, la mise en place d'actions spécifiques pour protéger et informer les personnes fréquentant l'établissement, en contrepartie de la remise d'un logo spécifique signifiant cet engagement.

La lutte contre les moustiques est l'affaire de tous et votre rôle est important. Aussi, la Préfecture et l'ARS OI vous invitent à prendre part à cette nouvelle campagne de sensibilisation et à vous inscrire dans cette démarche de communication engageante.

Afin de valoriser votre participation à cet évènement, l'ARS OI s'engage à communiquer sur les actions que votre structure mènera lors de cette journée. Dans ce but, vous trouverez ci-joint une proposition de bilan type qui vous permettra de nous rapporter les actions que vous aurez pu conduire au sein de votre structure.

Les services de l'ARS OI et de la Préfecture restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire ou accompagnement par mail à l'adresse suivante : <a href="mailto:ars-oi-kassmoustik@ars.sante.fr">ars-oi-kassmoustik@ars.sante.fr</a>

Les structures engagées recevront des affiches pour participer à cette journée en tant que relai de la campagne ainsi qu'un lien permettant de télécharger l'ensemble des supports associés (affiche, spot radio, visuels pour les réseaux sociaux...).

Nous comptons sur votre engagement et vous en remercions par avance.

La Directrice Générale

Le Préfet

Martine LADOUCETTE

Jacques BILLANT

## **Destinataires**

- Sous-préfectures
- Communes : maires, service Com
- Président de l'association des maires
- GIP LAV
- Services de l'état
- Associations
- Pharmaciens
- Etablissements de santé et médico-sociaux
- Médecine du travail
- · Associations interreligieuses
- Ordre des médecins, pharmaciens, infirmiers ...
- Entreprises privées, partenaires
- Liste de diffusion du SGAR (CCIR, MEDEF, grandes entreprises ...)